



Compte rendu sommaire du Conseil syndical du 18 mars 2019

Le compte rendu de la séance du 3 décembre 2018 est adopté.

DELIBERATION N° 2019-01

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Au vu de ces éléments d'appréciation et des pièces portées à connaissance des élus, l'assemblée délibérante accepte les orientations budgétaires proposées pour l'année 2019.

DELIBERATION N° 2019-02

FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES ADHERENTES AU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2019

Conformément aux statuts en vigueur du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes, les contributions des collectivités adhérentes sont calculées par commune et suivant la répartition fixée dans ce même article. La contribution des EPCI membres résulte de l'addition des participations ou fiscalisation des communes ou EPCI qui y adhèrent.

Il est décidé de mettre en recouvrement les contributions calculées tels que définies dans les statuts en vigueur, d'interroger les collectivités adhérentes sur leur mode de contribution (fiscalisation ou inscription au budget),

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-03

FINANCES - BUDGET ANNEXE - CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES ADHERENTES AU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2019

Conformément aux statuts en vigueur du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, Saint Valery, Veulettes, les contributions des collectivités adhérentes pour la taxe rivière est calculée à l'habitant pour les communes du territoire,

Il est décidé de mettre en recouvrement les contributions calculées tels que définies dans les statuts en vigueur, d'interroger les collectivités adhérentes sur leur mode de contribution (fiscalisation ou inscription au budget),

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-04

BUDGET PRINCIPAL - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE ANIMATION

Il est décidé de reconduire la demande de subvention pour la cellule animation du Syndicat pour :

- le poste d'animateur coordinateur est occupé par Monsieur Damien PERELLE, contractuel en contrat à durée indéterminée ;
- le poste d'animateur agricole est occupé par Madame Solène GAZAIGNES, contractuelle en contrat à durée déterminée jusqu'au 29 Février 2020,
- le poste d'animateur Eau et Environnement est occupé par Madame Hélène CHAPELLE, contractuelle en contrat à durée déterminée à mi-temps jusqu'au 29 Février 2020,

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-05**BUDGET ANNEXE - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE ANIMATION «Cours d'eau et Zones Humides»**

Il est décidé de reconduire la demande de subvention pour la cellule animation « Cours d'eau et zones humides » pour :

- le poste de conseiller technique Rivière et zones humides est occupé par Mme Hélène CHAPELLE, contractuelle en contrat à durée déterminée à mi-temps jusqu'au 29 février 2020,
- les postes d'agents technique sont occupés par Messieurs Mario LEROY, fonctionnaire titulaire à temps complet ; Benoît FAUCON, fonctionnaire titulaire à temps complet ; Nicolas DESCHAMP, fonctionnaire titulaire à temps complet ; Hervé LEROI, fonctionnaire titulaire à temps complet.

ADOpte A L'UNANIMITE**DELIBERATION N° 2019-06****ACTION AGRICOLE - HAIES ANTI-EROSION : CONVENTION ET DEMANDE DE REVERSEMENT DE LA PART RESTANT DUE PAR L'EXPLOITANT OU LE PARTICULIER - COMPLEMENT**

Les projets de haies sont les suivants :

Nom société	Localisation du projet	linéaire de haie en ml	montant approximatif du projet en € HT	Montant approximatif de la somme à percevoir en €
GAEC des Pommiers	NEVILLE	112	972	200
GAEC des Pommiers	NEVILLE	118	1024	210
GAEC de la Triolaine	LINDEBEUF	50	902	190
LOZAY Vincent	YERVILLE	140	2376	490
LOZAY Vincent	YERVILLE	125	2121	440
GAEC Georges Leconte	NEVILLE	40	736	150
EARL des Thuileaux	NEVILLE	40	691	150
EARL du Mesnil	AUBERVILLE	30	531	110
EARL du Mesnil	VEULETTES SUR MER	30	531	110
GAEC Haquet	SAINT VAAST DIEPPEDALLE	60	1066	215
SCEA Herouard	SAINT VAAST DIEPPEDALLE	60	1066	215
BOQUET Franck	CLASVILLE	40	782	160
TOTAL		845	12798	2640

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-07**ACTION AGRICOLE - TCR et haies herbacées : Paiements dans le cadre de sa mise en place 2019**

Le projet est le suivant :

Nom de la société	Surface Projet m ²	Montant approximatif du projet HT	Montant maximal à reverser	Localisation du projet	Enjeu
GAEC de Manneville	2800	381	305 + 50	Manneville-es-Plains	Erosion Ouvrage tampon

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-08**RESSOURCES HUMAINES – SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF ET CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE**

Il est décidé de supprimer à compter du 1^{er} avril 2019 le poste d'adjoint administratif à temps non complet, créer à compter du 1^{er} avril 2019 le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet,

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-09**RESSOURCES HUMAINES - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est procédé à la mise à jour du tableau des effectifs

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-10**RESSOURCES HUMAINES – DEMANDE DE REVERSEMENT DE FRAIS D'ADHESION AU CNAS**

Il est décidé de demander le remboursement de la moitié de la cotisation relative à l'agent concerné et payée au CNAS, à la collectivité employant ce dernier à partir de 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE

DELIBERATION N° 2019-11**RIVIERE ET ZONES HUMIDES : EVOLUTION DU TARIF DE LA TAXE POUR PRELEVEMENT D'EAU PREJUDICIALE A LA RIVIERE**

Il est décidé de faire évoluer le tarif de la taxe pour prélèvement d'eau préjudiciable à la rivière et le porté ainsi à 0.016 €/m³ pompé à partir de 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE

FIN DE LA SEANCE A 19 H 45

Le compte rendu de séance est consultable dans son intégralité au
Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent – 27 bis Rue du Chauffour – 76450 CANY-BARVILLE